

# MONUMENTS DE TARN-ET-GARONNE



CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE  
Société Française d'Archéologie

CONGRÈS  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE  
FRANCE

170<sup>e</sup> session  
2012

TARN-ET-GARONNE

Société Française d'Archéologie  
Paris  
2014

*Comité des publications*

**Marie-Paule ARNAULD**

Conservateur général du patrimoine honoraire

**Françoise BOUDON**

Ingénieur de recherches honoraire, CNRS

**Isabelle CHAVE**

Conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

**Alexandre COJANNOT**

Conservateur du patrimoine, Archives diplomatiques

**Thomas COOMANS**

Professeur, University of Leuven (KU Leuven)

**Nicolas FAUCHERRE**

Professeur, université d'Aix-Marseille

**Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP**

Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de l'art et archéologie

**Étienne HAMON**

Professeur, université de Picardie-Jules Verne

**François HEBER-SUFFRIN**

Maître de conférences honoraire, université de Nanterre Paris ouest-La Défense

**Dominique HERVIER**

Conservateur général du patrimoine honoraire

**Bertrand JESTAZ**

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

**Claudine LAUTIER**

Chercheur honoraire, CNRS

**Emmanuel LURIN**

Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

**Jean MESQUI**

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de l'art et archéologie

**Jacques MOULIN**

Architecte en chef des Monuments historiques

**Philippe PLAGNIEUX**

Professeur, université de Besançon

**Éliane VERGNOLLE**

Professeur honoraire, université de Besançon

*Directeur des publications*

**Marie-Paule ARNAULD**

*Rédacteur en chef*

**Éliane VERGNOLLE**

*Suivi éditorial*

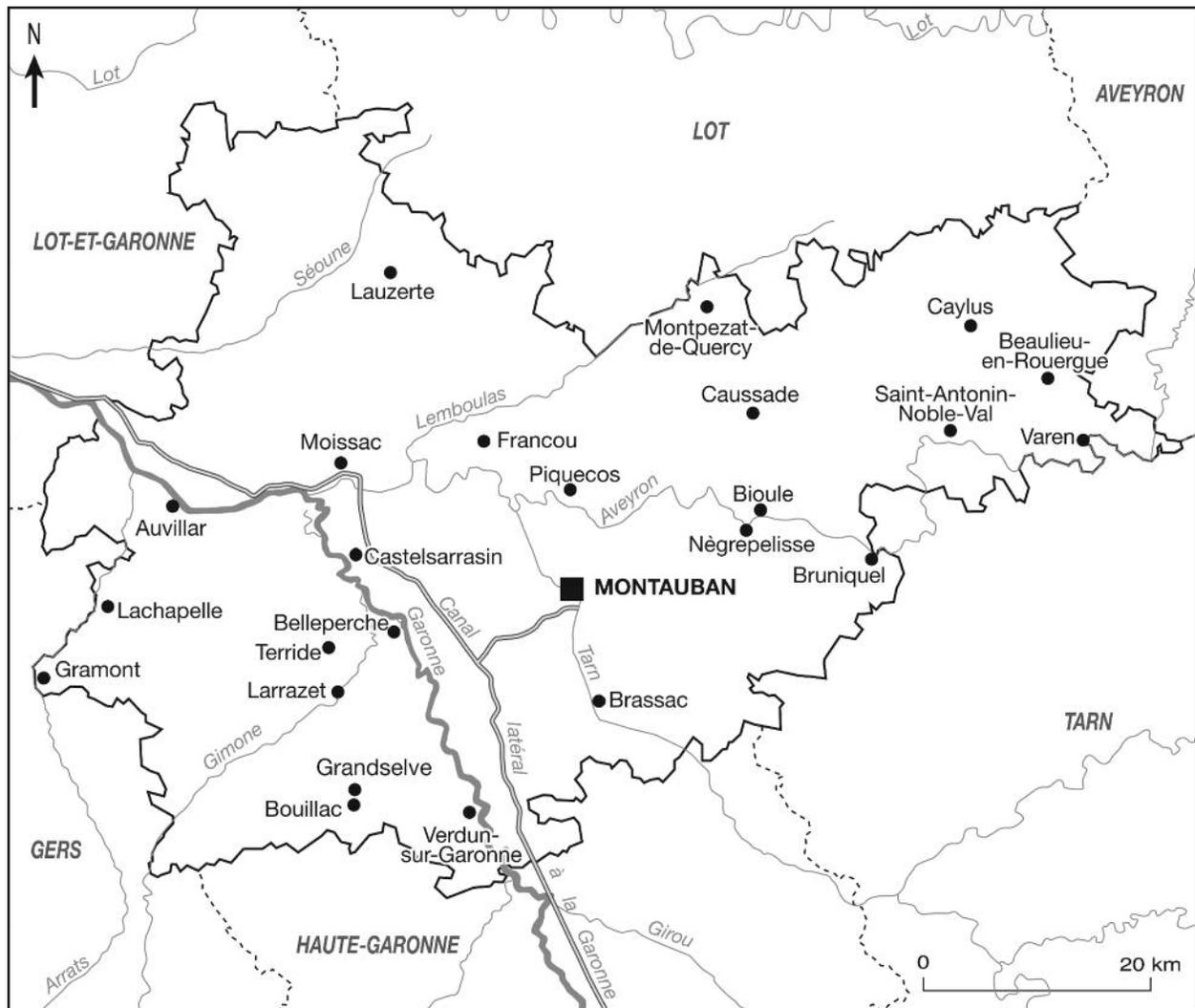
**Christine FLON-GRANVEAUD**

*Secrétaire de rédaction*

**Nathalie LEBLOND-DECOUX**

*Infographie et P.A.O.*

**David LÉBOULANGER**



Carte des sites publiés (P. Brunello).

© Société Française d'Archéologie

*Siège social* : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

*Bureaux* : 5, rue Quinault, 75015 Paris ; tél. : 01 42 73 08 07 ; mail : [sfa.sfa@wanadoo.fr](mailto:sfa.sfa@wanadoo.fr)

Publication annuelle, tome 170, 2012

ISBN : 978-2-901837-53-4

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris  
Tél. librairie : 01 43 26 96 73 - Fax : 01 43 26 42 64  
[achats@librairie-picard.com](mailto:achats@librairie-picard.com)  
[www.librairie-picard.com](http://www.librairie-picard.com)

## SOMMAIRE

---

	PAGES
<b>La Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne</b>	
Georges PASSERAT.....	11
<b>Histoire et art de Tarn-et-Garonne</b>	
Jean-Claude FAU.....	13
<b>Les retables baroques de Tarn-et-Garonne</b>	
Emmanuel MOUREAU.....	19
<b>Auvillar, église Saint-Pierre</b>	
Diane JOY.....	27
<b>Auvillar, place et halle</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	37
<b>Beaulieu-en-Rouergue (commune de Ginals), abbaye cistercienne</b>	
Claude ANDRAULT-SCHMITT.....	51
<b>Belleperche (commune de Cordes-Tolosannes), abbaye cistercienne</b>	
Jean-Michel GARRIC.....	65
<b>Bioule, château. Architecture</b>	
Diane JOY et Gilles SÉRAPHIN.....	73
<b>Bioule, château. Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	87
<b>Bouillac, abbaye cistercienne de Grandselve</b>	
Daniel CAZES et Nicolas PORTET.....	95
<b>Bouillac, trésor de l'abbaye cistercienne de Grandselve</b>	
Marie-Anne SIRE.....	111
<b>Brassac, château</b>	
Christian CORVISIER.....	117
<b>Bruniquel, château (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)</b>	
Élodie CASSAN.....	131
<b>Bruniquel, château (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)</b>	
Colin DEBUICHE et Sarah MUNOZ.....	147
<b>Castelsarrasin, église Saint-Sauveur. Architecture</b>	
Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER.....	153
<b>Castelsarrasin, église Saint-Sauveur. Le décor peint</b>	
Anne BOSSOUTROT.....	163
<b>Caussade, maison dite « la Taverne ». Architecture</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, avec la collaboration d'Anaïs CHARRIER et de Gilles SÉRAPHIN.....	173

	PAGES
<b>Caussade, Tour d'Arles et maison dite « la Taverne ». Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	185
<b>Caylus, église Saint-Jean-Baptiste</b>	
Adeline BÉA.....	191
<b>Caylus aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Urbanisme et architecture civile d'un castelnau quercynois</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	199
<b>Francou (commune de La Française), prieuré grandmontain</b>	
Lionel MOTTIN et Emmanuel MOUREAU.....	215
<b>Gramont, château</b>	
Bruno TOLLON.....	227
<b>Lachapelle, église Saint-Pierre</b>	
Francis AYREM et Emmanuel MOUREAU.....	235
<b>Larrazet, château</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	241
<b>Lauzerte, un castelnau des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	253
<b>Moissac, abbaye Saint-Pierre. Histoire</b>	
Chantal FRAÏSSE.....	269
<b>Moissac, église Saint-Pierre. Massif occidental et nef romane</b>	
Gilles SÉRAPHIN.....	271
<b>Moissac, église Saint-Pierre. Sculptures du porche</b>	
Henri PRADALIER.....	291
<b>Moissac, église Saint-Pierre. Clôture de chœur et retable</b>	
Colin DEBUICHE.....	299
<b>Moissac, abbaye Saint-Pierre. Cloître</b>	
Quitterie CAZES et Heike HANSEN.....	305
<b>Moissac, église Saint-Martin</b>	
Bastien LEFEBVRE.....	319
<b>Moissac, église Saint-Martin. Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	323
<b>Moissac, chapelle du collège des Doctrinaires</b>	
Adriana SÉNARD.....	329
<b>Montauban, palais épiscopal (musée Ingres). Architecture</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	335

	PAGES
<b>Montauban, palais épiscopal (musée Ingres). Vestiges médiévaux</b>	
Mélanie CHAILLOU.....	355
<b>Montauban, Pont Vieux</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	359
<b>Montauban, ancienne chapelle des Clarisses</b>	
Jean-Michel GARRIC.....	375
<b>Montauban, Grande place</b>	
Sophie FRADIER.....	381
<b>Montpezat-de-Quercy, collégiale Saint-Martin</b>	
Emmanuel MOUREAU.....	389
<b>Montpezat-de-Quercy, maisons canoniales</b>	
Lionel MOTTIN, Emmanuel MOUREAU et Isabelle VIDALLAC.....	399
<b>Montpezat de Quercy, église Notre-Dame de Saux. Peintures murales</b>	
Virginie CZERNIAK.....	407
<b>Montpezat-de-Quercy, manoir de La Borde des Prés</b>	
Emmanuel MOUREAU.....	413
<b>Nègrepelisse, église Saint-Pierre-ès-liens</b>	
Jean NAYROLLES.....	419
<b>Nègrepelisse, temple</b>	
Jean-Louis REBIÈRE.....	427
<b>Piquecos, château</b>	
Thierry CRÉPIN-LEBLOND.....	439
<b>Saint-Antonin-Noble-Val, maisons des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Nouveaux documents et études de cas</b>	
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Martin MALLARD-LECALLET, Marie BACHÈRE, Armelle BREPSON et Caroline GUILLEMAUT.....	447
<b>Terride, château médiéval</b>	
Anaïs CHARRIER et Gilles SÉRAPHIN.....	473
<b>Varen, église Saint-Pierre</b>	
Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER.....	483
<b>Verdun-sur-Garonne, église Saint-Michel</b>	
Louis PEYRUSSE.....	491
<b>Table des auteurs.....</b>	497
<b>Table des sites.....</b>	499

# MONTAUBAN, PALAIS ÉPISCOPAL (MUSÉE INGRES)

## ARCHITECTURE

par Jean-Louis REBIÈRE \*

Avant d'aborder la genèse et le déroulement de la construction du palais épiscopal de Montauban, plus connu de nos jours en tant que musée Ingres (fig. 1), il nous semble nécessaire d'évoquer la période au cours de laquelle ce palais fut édifié.

### L'ÉTABLISSEMENT DU PALAIS ÉPISCOPAL

Lorsque Richelieu parvint au pouvoir, les huguenots selon son expression, « partageoient l'Etat avec le Roi », entraînant à ses yeux une diminution inacceptable de la légitime « autorité royale ». De même, il considérait que les grands féodaux se comportaient « comme s'ils eussent esté souverains »<sup>1</sup>. Dans l'esprit du ministre, ces deux catégories de sujets désobéissants se rejoignaient malgré leurs différences pour produire un effet analogue, un véritable amoindrissement du pouvoir royal. En exigeant l'obéissance à l'État, le cardinal ministre se donnait les moyens de punir les huguenots pour leur désobéissance, et non pour leur confession, et il entendait signifier à la haute noblesse que nul n'était au-dessus des lois, quels que soient leurs titres et leurs états de service.

Le 29 juin 1629, Louis XIII, alors en campagne dans le Languedoc, recevait la demande de reddition de la ville et place de Montauban, rédigée par la haute bourgeoisie montalbanaise. Le monarque accepta, à la condition expresse que soient entièrement démolies les fortifications qui avaient si bien résisté au siège de 1621. Le 20 août de cette même année 1629, Richelieu se présentait à la porte de Villebourbon. Il y vit des paysans catholiques rassemblés en nombre, la tête couronnée de lauriers, travaillant avec ardeur à la démolition des bastions de la place-forte. Un instant plus tard, il pénétrait dans la ville et se dirigeait vers l'église Saint-Jacques, ruinée à dessein par les Réformés à l'exception de son clocher qui leur tenait lieu de tour de guet. Il célébra la messe dans l'église éventrée. « On dut tendre de grandes toiles au dessus de l'église »<sup>2</sup>. Presqu'aussitôt l'église Saint-Jacques fut élevée au rang de cathédrale en remplacement

de Saint-Martin de Montauriol, réduite à néant par les guerres de Religion. Des subsides ainsi que des matériaux provenant de la démolition de la place-forte furent mis à la disposition du clergé catholique pour relever la cathédrale Saint-Jacques dans sa forme ancienne et en façonnant « de mesme et à la forme de la voulyte des Pères Cordeliers de Tholose ou de celle du Taur »<sup>3</sup>.

À peine le cardinal avait-il quitté Montauban que « la peste survint et enleva six mille personnes en six mois »<sup>4</sup>. Le clergé catholique ne se hasarda à rentrer en ville qu'une fois la peste éteinte. En premier lieu, ce furent les capucins et les clarisses, puis l'évêque Anne de Murviel et le chapitre cathédral (jusqu'alors réfugié à Beaumont de Lomagne), enfin les augustins, cordeliers, carmes et jésuites.

De son côté, Richelieu rétablissait la sénéchaussée de Montauban, créait le présidial, et transférait dans la ville l'élection de Moissac puis, en 1635, y établissait l'intendance. Dans le même temps, il composa<sup>5</sup> le consulat « mi-partit » en donnant les premiers chaperons aux consuls catholiques. Ainsi, peu à peu, par « insidieuse substitution d'influence »<sup>6</sup>, la mutation des pouvoirs fut opérée au détriment du parti calviniste jusque-là majoritaire.

En 1638, Anne de Murviel provoqua un important soulèvement populaire en réclamant la destruction du Temple Vieux sous le prétexte qu'il avait été édifié sur un bien d'église. À cette nouvelle, la foule accourut à la maison de l'évêque et l'assiégea. Un domestique du prélat y perdit la vie. Nous apprenons grâce à ce récit<sup>7</sup> quel était alors le lieu de la résidence épiscopale. Celle-ci s'élevait au bas de la rue des Bonnetiers, à l'emplacement de l'actuel tribunal de commerce, à proximité de la cathédrale Saint-Jacques<sup>8</sup>.

De l'autre côté de l'approche du Pont Vieux, à l'ombre de la tour de la ville réédifiée après le siège de 1585, la friche royale du bastion du château neuf démantelé était peu à peu accaparée, en bordure des rues, par des constructions plus ou moins licites, empiétant sur l'emprise royale. C'est sur ce site que fut élevé, sous l'épiscopat du Toulousain Pierre Berthier, le palais épiscopal. Les travaux furent réalisés entre 1664 et 1680.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 1 - Montauban, palais épiscopal, façade sur le Tarn.

Lorsque Berthier, devenu évêque en 1652, entreprit ses démarches auprès de la Couronne, c'était bien dans l'intention d'établir au plus près de la cathédrale Saint-Jacques un palais digne de son rang et du rétablissement de l'autorité épiscopale sur la ville et le diocèse. Ce prélat entreprenant était un proche du trône. Remarqué par Louis XIII pour ses talents oratoires, il avait été nommé évêque d'Utique puis devint coadjuteur de Murviel en 1639. À la mort de Louis XIII, l'éloge funèbre du roi lui fut confié. En 1652, il devenait évêque de Montauban. Enfin, il lui revint, en 1654, lors du couronnement de Louis XIV, l'honneur de prononcer la « Remontrance faite au Roy en la ville de Rheims ».

Ce n'est qu'après la mort de monseigneur Berthier que fut prise la décision de déplacer la cathédrale. Louis XIV ordonna en effet la construction d'une nouvelle église du diocèse en un autre lieu, pour exalter la présence du pouvoir royal et du catholicisme triomphant. La décision royale fut prise en 1685 et les plans donnés par François d'Orbay. Le 1<sup>er</sup> septembre 1739 était consacrée la nouvelle cathédrale

Notre-Dame de l'Assomption. Saint-Jacques perdit alors son titre pour devenir collégiale. Cela explique l'éloignement, inusité, entre le palais épiscopal et l'église de l'évêque depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### LE PALAIS ÉPISCOPAL À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Le retour à l'obéissance ramena Montauban, *volens nolens*, dans le giron de l'église catholique. Le nouvel évêque, Berthier, intrigua auprès du roi pour obtenir le site ruiné de l'ancien château du Prince Noir afin d'y élever son palais. Il projetait en même temps d'établir à Montauriol, sur les ruines de la cathédrale primitive, un parc d'agrément, en terrasses soutenues par de hauts murs. Les tractations furent menées à bien et le prélat, sitôt propriétaire du site convoité, entreprit de prendre possession des bâtisses qui s'y trouvaient et d'acquérir les parcelles riveraines, afin d'y libérer les espaces qu'il jugeait nécessaires à sa réalisation. Visiblement peu enclin à s'ouvrir sur la cité qu'il redoutait, l'évêque opta pour un splendide isolement.



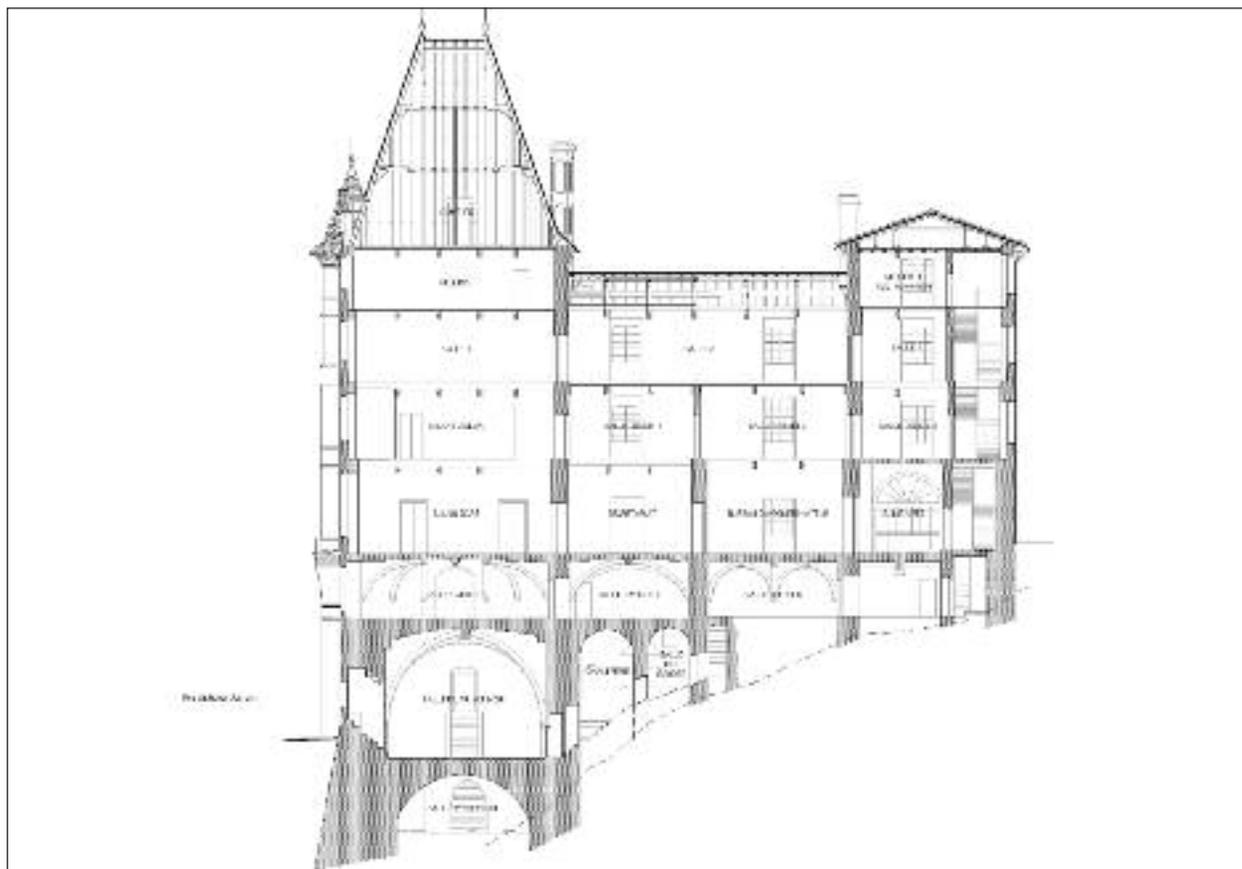


Fig. 3 - Montauban, palais épiscopal, coupe sur l'aile sud (dessin agence J.-L. Rebière).

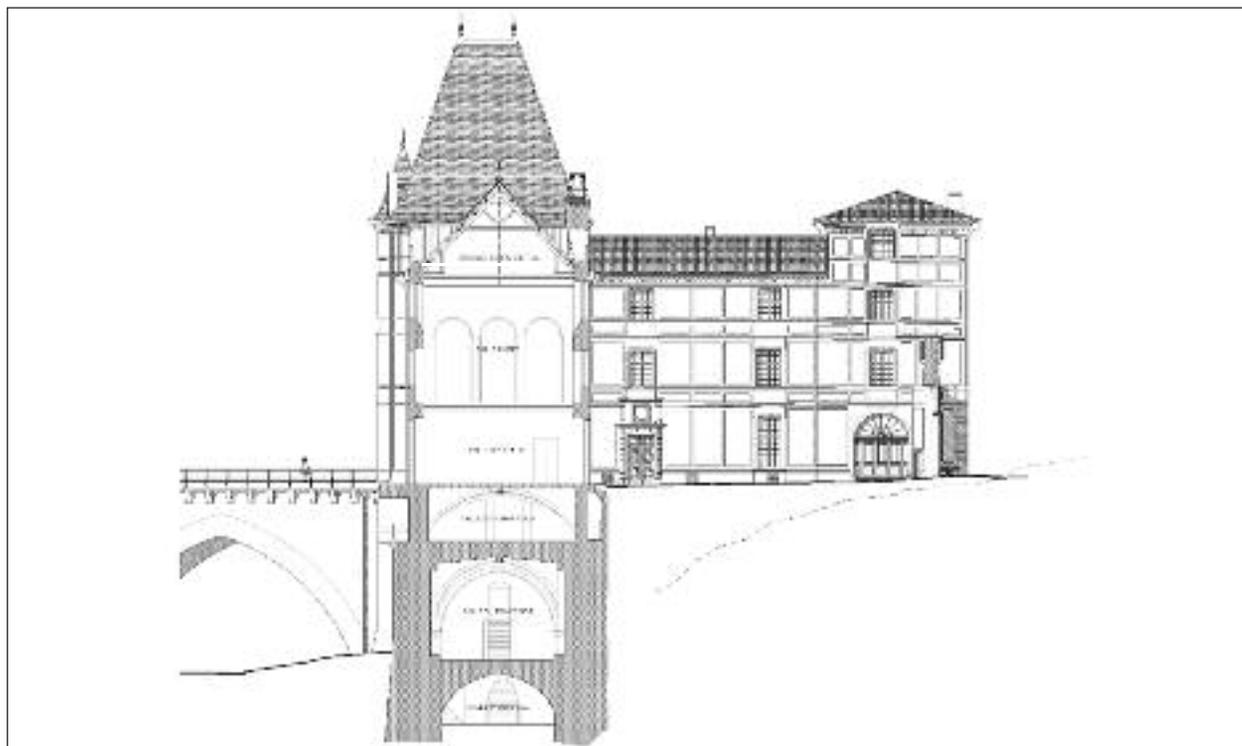


Fig. 4 - Montauban, palais épiscopal, coupe sur le corps central montrant les niveaux actuels et élévation sur cour de l'aile nord (dessin agence J.-L. Rebière).

difficultés d'implantation liées à la présence des substructions médiévales du Prince Noir. Pour pouvoir y établir une composition régulière et lui donner toute l'ampleur envisagée, il fallait réemployer au mieux les soubassements anciens et prendre appui sur l'équerre formée par la salle du Prince Noir (à laquelle on devait superposer le corps de logis central) et l'aile sud en retour comportant les annexes du palais du Prince Noir (qui serait surmontée de l'aile est à créer) [fig. 3].

Le corps de logis principal devait s'inscrire entre les vestiges du château du Prince Noir et le pont médiéval qui formait une butée à son extrémité ouest. De ce côté en effet, l'arrêt était constitué par la culée des arches correspondant à la pile de la tour de ville (fig. 4) qui avait été « gracieusement » remise à l'évêque, à sa demande, afin de pouvoir la démolir et dégager ainsi son ouvrage futur. De l'autre côté, une vis médiévale en saillie sur l'angle extérieur sud de la salle du Prince Noir devait définir l'extrémité opposée du corps de logis.

L'architecte montra alors au prélat le redoutable problème auquel il fallait faire face pour obtenir la régularité du plan projeté si le corps central du château était bien établi entre les deux bornes précédemment évoquées (l'angle de la vis médiévale du côté sud, et l'angle amont de la tour du pont de l'autre) : il était nécessaire de bâtir l'aile est en retour en la réglant sur l'emprise des salles conservées à l'angle sud-est du château médiéval. En symétrie, l'implantation de l'aile ouest devait être faite à l'aplomb de la tour de la ville concédée à l'évêque. Cette implantation devait offrir une vaste cour intérieure carrée, régulière. Pour parvenir à cet élégant résultat, la tâche était cependant compliquée. Il fallait asseoir toute la façade extérieure de l'aile projetée, côté ouest, au-dessus des voûtes de la chaussée d'approche du pont, à l'extrémité des rues qui y convergeaient, à l'entrée de la ville.

L'architecte a dû sans aucun doute évoquer l'inconvénient de cette implantation. En effet, elle réduisait considérablement le passage maintenu libre à la circulation, tant l'empiètement projeté était important. Cependant, il dut assurer que l'opération ne présentait pas de problèmes insurmontables du point de vue de la stabilité, étant donnée la robustesse des arches et des piles du pont, ici fort rapprochées.

L'évêque souhaita retenir ce projet si noble, si régulier, sans scrupule quant à la gêne que ne manquerait pas de produire l'édification de l'aile, côté pont. Le projet fut donc mis en chantier. Le corps de logis principal fut établi le premier ainsi que, dans son prolongement, la partie méridionale des deux ailes en retour. Le chantier fut un temps interrompu car les acquisitions des propriétés nécessaires à la poursuite du projet étaient difficiles et ralentissaient sa progression. Lorsque la seconde partie des ailes fut entreprise, il fallut réaliser de nouvelles fondations. Mgr Berthier, décédé en 1674 des suites d'un accident de

carrosse, avait laissé l'ouvrage inachevé : « Ledit sieur de Bertier à sa mort en a laissé une grande partie à faire et particulièrement le corps de logis où doit être la chapelle »<sup>10</sup>. Michel Colbert, nouvel évêque, prit possession de son diocèse en 1676. Il poursuivit et acheva l'ouvrage de son prédécesseur.

L'étrangement de la chaussée à l'entrée du pont produit par l'établissement de l'aile ouest subsista, disent quelques historiens, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour ma part, j'en doute fort, étant donnée l'exiguïté de la chaussée à cet endroit, et compte tenu de l'importance de la circulation sur le Pont Vieux, unique traversée du Tarn à plusieurs lieues à la ronde et unique accès depuis la plaine de la Garonne à la ville de Montauban. Je suis enclin à penser que le doublement de l'arche médiane a été réalisé dès l'achèvement du palais, soit par mgr Colbert, soit par son successeur. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chaussée était déjà rectifiée : deux arches supplémentaires avaient dû être implantées, en aval, contre l'arche d'approche médiévale médiane, permettant de redresser le tracé de la chaussée et de l'élargir en la régularisant. Désormais rétablie dans sa largeur, elle était parallèle à la façade de l'aile du palais.

Une fois réglée la question de l'emprise du bâtiment futur, l'architecte avait poussé son projet. Il avait prévu, à la manière des châteaux contemporains assis sur une plateforme ceinte de douves, d'établir les corps de logis sur un soubassement occupé par les salles des communs, installées en demi sous-sol. Par ce moyen, il parvenait à racheter la différence de niveaux entre les arases médiévales conservées comme support de la construction et les chaussées de la ville. Pour assurer le couvrement de ce soubassement, bien éclairé au sud et à l'est, l'architecte conçut des voûtes surbaissées, réalisées avec une recherche qui témoigne de la qualité de l'ouvrage, surtout s'agissant d'un sous-sol destiné aux communs et aux cuisines. La grande salle des communs s'étendait en effet sur la totalité de l'emprise du corps de logis central (fig. 5).

À partir du rez-de-chaussée, le projet prit une forme contemporaine, celle d'un château de belle allure, bien que la construction ait été réalisée au cœur de la cité. Le type architectural est assurément plus proche de celui des châteaux de Laréole ou de Caumont que de celui d'un hôtel urbain, en raison de l'ampleur particulière donnée au palais (fig. 6).

L'étude des archives a montré que la construction du palais, réalisée en même temps que le jardin de l'évêque, fut menée bon train à partir de l'année 1665, malgré les aléas du chantier et les retards d'acquisition des parcelles nécessaires pour avancer l'aile sud. Selon Jean-Michel Garric, le corps de logis central et le pavillon nord auraient été élevés les premiers. Dans un second temps, auraient été bâtis à la fois le pavillon sud et l'aile sud. Enfin, en vis-à-vis, aurait été dressée la cage de l'escalier d'honneur nécessaire à l'utilisation des parties construites.

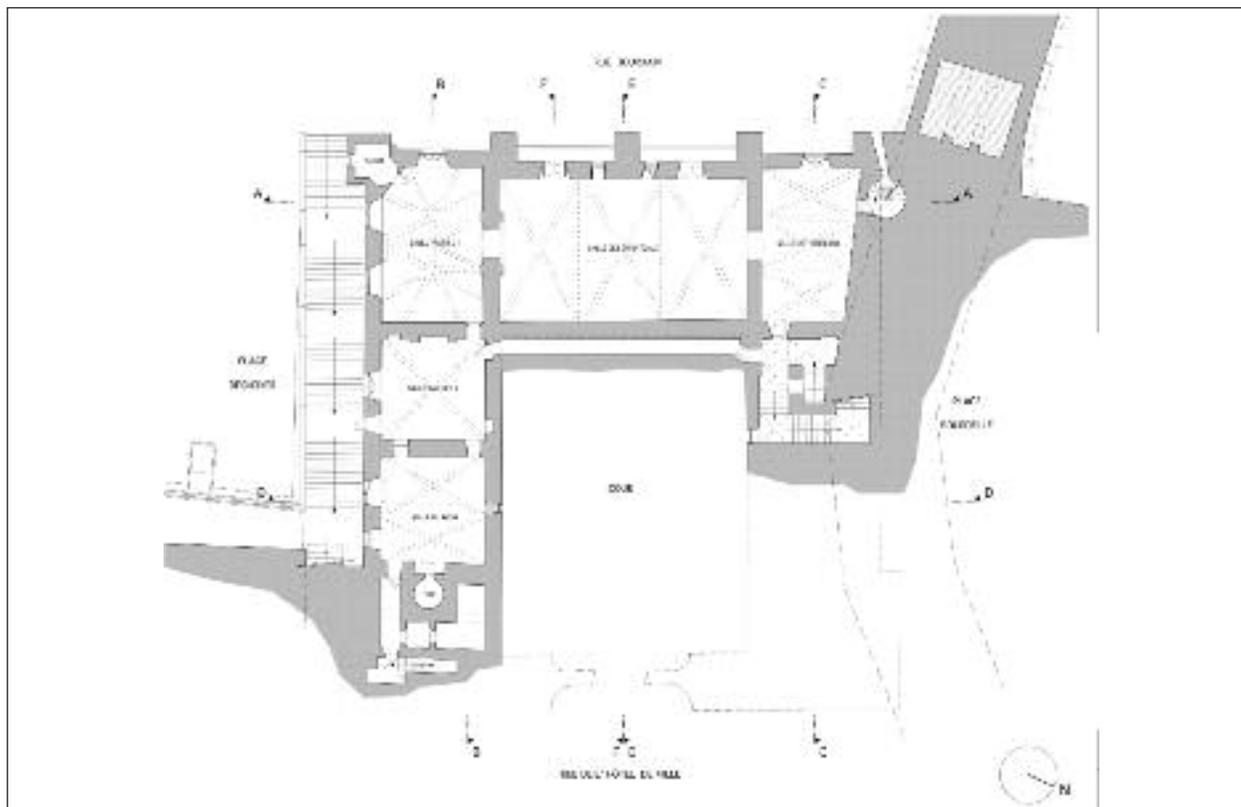


Fig. 5 - Montauban, palais épiscopal, plan du sous-sol montrant l'ensemble des salles des communs (dessin agence J.-L. Rebière).

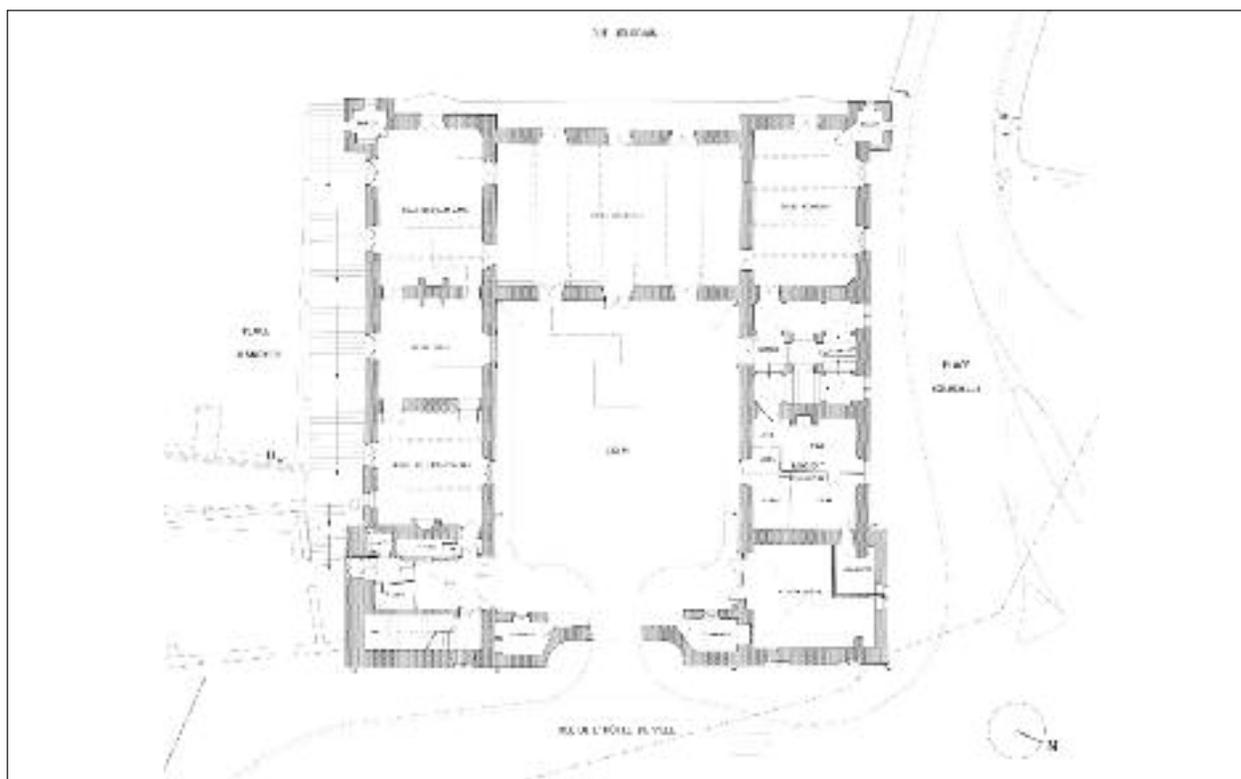


Fig. 6 - Montauban, palais épiscopal, plan du rez-de-chaussée du musée. À gauche en rose, l'implantation des écuries détruites en 1906 (dessin agence J.-L. Rebière).

Marchés, quittances et devis conservés dans les archives nous ont livré des renseignements d'importance, qui ont été confirmés par l'observation du bâtiment. Ainsi, les textes nous rapportent qu'il avait été prévu au rez-de-chaussée et au premier étage des plafonds à la française, au deuxième étage un couvrement plus commun. Cette pratique se généralisait



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 7 - Montauban, palais épiscopal, détail du plafond à la française de la salle de dessins 2, repeint au XIX<sup>e</sup> siècle sur le décor ancien. Les armoiries de Michel Colbert figurent sur la sablière.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 8 - Montauban, palais épiscopal, détail du plafond du deuxième étage de la salle Ingres montrant le plafond à la bâtarde à couvre-joints repeint à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 9 - Montauban, palais épiscopal, vue de la charpente d'origine, en sapin, du pavillon sud-ouest.

à cette époque sur tous les chantiers modernes. Le plafond à la française devint de règle pour les pièces nobles, tandis que le plancher commun, en d'autres lieux dénommé « à la bâtarde » (qui n'est ni plus ni moins qu'un plancher à couvre-joints) était en usage dans les autres espaces. Les ouvrages réalisés sont conformes en cela aux marchés conservés dans les archives (fig. 7 et 8).

Il était également spécifié que le comble du corps de logis central serait à deux versants et en tuiles canal, et qu'il faudrait faire des combles à la française, « hauts et aigus » sur les pavillons encadrant le logis (fig. 9 et 10). L'architecte avait prévu de couvrir les grands combles d'ardoises (en schiste, vraisemblablement) ; il fut décidé de les habiller de tuiles à crochets, peut-être vernissées de noir, comme on pouvait en trouver sur le château provençal de La Tour d'Aigues<sup>11</sup>. Un autre texte mentionne les vis des tourelles, dans chacune desquelles devait être aménagé « un petit degré à vis, bois de sapin ou autres » tel qu'on peut le voir de nos jours (fig. 11).

#### L'ESCALIER D'HONNEUR

L'escalier d'honneur, initialement projeté dans le pavillon nord-ouest, fut reporté dans l'aile nord, contre le pavillon (fig. 13 et 14). Cet escalier à jour, à quatre noyaux et volées sur voûtes rampantes (fig. 12), n'est pas à



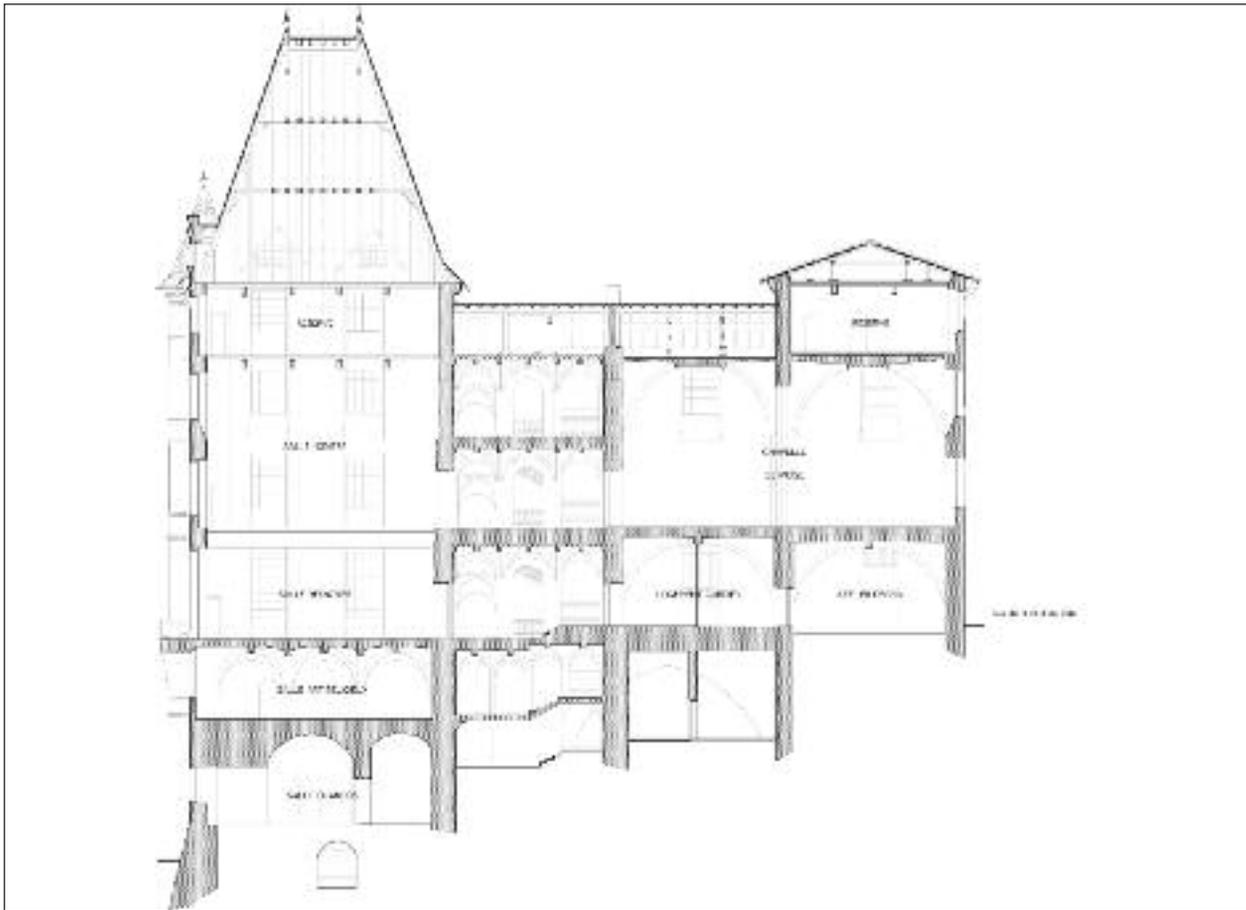


Fig. 13 - Montauban, palais épiscopal, coupe longitudinale sur l'aile nord montrant l'escalier d'honneur et la chapelle (dessin agence J.-L. Rebière).

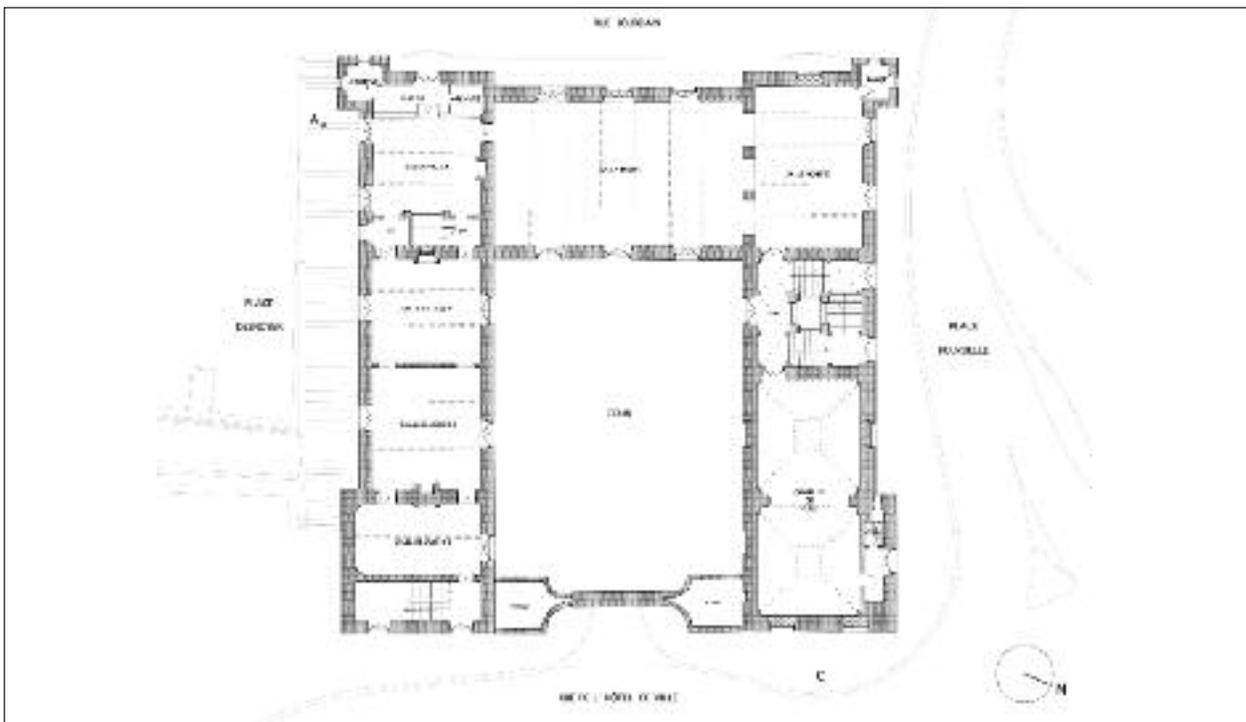


Fig. 14 - Montauban, palais épiscopal, plan du premier étage dans son état actuel (dessin agence J.-L. Rebière).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 15 - Montauban, palais épiscopal, vue des toitures du musée prise depuis le nord.

proprement parler une innovation architecturale. Il s'agit même d'un type déjà assez répandu dans la France méridionale depuis la fin du *xv<sup>e</sup>* siècle. Mgr Berthier, également abbé commendataire de Belleperche, possédait ainsi dans son palais abbatial de Larrazet un escalier de ce type, construit en 1500<sup>12</sup>. Si l'on avait voulu être moderne, il aurait fallu bâtir ici un escalier plus audacieux, à la manière

de celui du Capitole de Toulouse qui s'élevait dans la tour de l'Horloge. Cet escalier suspendu de 1532 fut malheureusement détruit à la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle. L'escalier de Montauban ne manque pas d'allure, mais par sa conception même, il vient à l'encontre de la régularité des élévations extérieures, puisque les repos ne purent être placés au niveau des baies de façades. On a donc sacrifié à la juste disposition des fenêtres pour privilégier l'aspect des façades. Ainsi, les baies au droit des repos sont-elles coupées par les voûtes qui les portent en passant derrière elles.

La logique de ce type d'escalier sur voûtes droites et rampantes, du moins dans sa forme traditionnelle, supposait une saillie inévitable en toiture pour pouvoir desservir confortablement le dernier palier. Pour cela était habituellement réalisée, au-dessus des dernières voûtes, une chambre haute coiffée en pavillon et accessible par une vis adossée. C'est ce qui fut réalisé de façon appuyée au château de Larrazet<sup>13</sup>, où l'escalier apparaissait de loin comme un « puissant donjon ». Pour se rendre compte de l'impact visuel de ces chambres hautes, il faut se rendre en Périgord, aux Bories, ou à Montal, dans le Lot.

Si à Montauban l'intention première semble bien avoir été de réaliser une disposition semblable, ce projet n'a pas été mené à terme en raison d'un changement de parti. Et



Fig. 16 - Montauban, palais épiscopal, élévation ouest vers le Tarn (dessin agence J.-L. Rebière).

lorsque l'on gravit la dernière montée de l'escalier du musée Ingres, il est loisible de se rendre compte, dès le premier repos de l'ultime volée, de la difficulté rencontrée par l'architecte et l'entreprise à adapter l'ouvrage à cette modification de projet. Si l'on avait voulu achever l'escalier dans sa logique architecturale initiale en lançant des voûtes sur les dernières volées, il aurait fallu outrepasser le niveau de faitage du corps de logis. Or ce que nous voyons de nos jours ne correspond pas à cette disposition. Aussi doit-on en conclure que le parti réalisé des pavillons encadrant le corps de logis correspond à une modification du projet primitif, lequel contredisait le dispositif de l'escalier à quatre noyaux qui se serait développé juste à côté. Les deux partis n'auraient pu cohabiter. C'est donc à dessein que l'on a décidé de décapiter le sommet de l'escalier afin de privilégier l'effet majestueux des grands combles des pavillons de la façade surplombant le Tarn. Les pavillons élevés à l'extrémité des ailes, sur la rue de l'Hôtel de Ville, ne possèdent pas de tels combles (fig. 15), mais ils sont mis en valeur par leur décrochement prononcé sur les façades des ailes.

Si l'on avait maintenu le principe initial d'une chambre haute pour recevoir la voûte sommitale de l'escalier, le pavillon du côté du pont n'aurait pas été couvert d'un grand comble et l'aspect du palais eût été tout autre. Le changement de parti est intervenu en cours de chantier alors que l'escalier était déjà élevé. Le premier projet aurait donné au palais épiscopal une image plus conventuelle, plus modeste. Il aurait pu ressembler davantage à un collège, comme celui, contemporain, des Doctrinaires de Moissac. L'évêque (ou bien l'architecte) a souhaité privilégier l'effet architectural donné par la hauteur des pavillons en façade sur le Tarn au détriment d'un escalier déjà un peu passé de mode. Les superstructures de l'escalier furent donc sacrifiées au nom d'un principe supérieur, celui de l'effet recherché (fig. 16). Une fois résolu ce changement d'image donné au palais épiscopal, le chantier put être mené à terme sur toutes les parties orientales de l'édifice. En vis-à-vis de l'escalier, les travaux de construction de l'aile sud furent également réalisés. Les substructions médiévales s'interrompaient au-delà du milieu des façades latérales, et l'évêque dut encore ferrailer avec quelques chanoines récalcitrants pour obtenir les dernières places à abattre afin de développer la totalité des deux ailes en retour jusqu'au grand portail d'entrée sur la rue de l'Hôtel de Ville.

#### LES FENÊTRES

Le ralentissement du chantier progressant vers la ville et sa durée furent mis à profit pour engager l'aménagement des intérieurs, puisque les deux tiers du palais bâti étaient devenus habitables. Comme à Versailles, mais sur un moindre pied, on « vécut dans les plâtres ». Un bail à besogne indique alors qu'un menuisier, Jean Cordier de Montricoux, s'engageait à faire les placards des fenêtres. « Le

bail à besogne cite deux essences de bois, chêne et noyer, et trois qualités : placards communs à 17 livres pièce pour le second étage, lambrissé à 23 livres pour le rez-de-chaussée, enfin sculpté, au choix, des armes du roi ou de l'évêque, à 33 livres, pour le premier étage »<sup>14</sup>. Il faut entendre ici par placards les volets intérieurs qui étaient donc hiérarchisés suivant la qualité des espaces à clore dûment tarifés. Ceux du deuxième étage seraient communs, ceux du rez-de-chaussée, lambrissés, ceux de l'étage noble seront sculptés aux armes du roi ou de l'évêque « sitôt, les hors d'air ... effectués ». Il faut entendre par là dès la pose des vitres dans les fenêtres, ce qui fut effectué entre 1668 et 1669. Les carreaux furent posés à partir du 26 août 1668, dans les cadres déjà disposés par les menuisiers. Il s'agissait encore, selon toute vraisemblance, de carreaux montés au plomb, et sans doute à maille orthogonale. On entreprit aussi d'enduire les intérieurs et de mettre en place les cloisonnements. Les sols furent, dans leur ensemble, carrelés. Au début de 1671, une partie du palais était devenue habitable. Mgr Berthier put enfin emménager.

#### LA POURSUITE DES TRAVAUX SOUS MICHEL COLBERT

À l'arrivée de Michel Colbert, cousin du ministre, en 1676, le palais épiscopal était encore en partie inachevé. Le corps de logis central, les grands pavillons et la moitié des ailes en retour étaient parfaitement achevés ; restait à réaliser la partie côté ville, soit l'extrémité est des ailes en retour, ainsi que le grand portail d'entrée. Mais on peut penser que le chantier continuait lentement à progresser, davantage côté sud, vers les Carmes, que côté nord, au-dessus du pont. Une clôture provisoire devait dissimuler à la vue des passants la cour intérieure encore informe.

En 1673, les armes de mgr Berthier, sculptées dans le marbre, avaient été apposées dans le cadre surmontant le portail de l'escalier d'honneur. Ce relief fut enlevé, sans doute à la Révolution. Il fut retrouvé au cours du XX<sup>e</sup> siècle dans le lapidaire du musée. Il a été remis en place et orne à nouveau le faux attique de la porte principale du musée (fig. 17).

Le successeur de Berthier, Michel Colbert, fut nommé en 1675. Il s'attela rapidement à l'achèvement du bâtiment. Il chercha des subsides, implora le roi, et put engager en 1679 les travaux d'achèvement de l'aile sud et la construction du pavillon nord-est.

Le projet de mgr Berthier était avancé à un stade tel qu'il était impossible d'en modifier les données principales. Il est donc pratiquement certain que Michel Colbert poursuivit bien le projet de son prédécesseur. Cependant, la question se pose à propos de la chapelle et de son plan. Elle est composée en effet de deux travées voûtées, l'une étant comprise dans l'aile nord, la seconde dans le pavillon d'extrémité nord-est (fig. 13). Or ces deux travées sont différemment chargées. Leurs résistances aux poussées



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 17 - Montauban, palais épiscopal, porte d'entrée du palais aux armes de l'évêque Berthier.

différent donc. Si la poussée de la voûte de la travée sous le pavillon est contenue par la charge qui la surmonte, en revanche la voûte située dans l'aile présente des signes de faiblesses marquées dans ses maçonneries, dues à une contre-butée insuffisante. Le dessin des voûtes, à plafond carré à la rencontre des ogives (fig. 19), constitue encore un facteur aggravant pour la stabilité. Cette faiblesse structurelle est observable aujourd'hui encore au niveau des intrados et sur les linteaux des portes de la chapelle.

Nous serions enclin à penser que l'architecte, auteur du premier projet, n'aurait pas fait une telle erreur de conception dans la résistance statique de l'ouvrage. Est-ce donc à la demande de Michel Colbert que cette disposition a été mise en place ? A-t-il voulu une chapelle beaucoup plus ample que celle initialement prévue, qui aurait été contenue dans le pavillon et limitée à une seule travée ?

L'harmonie des façades a prévalu dans la conception de la chapelle, comme cela a été le cas pour l'escalier d'honneur. L'existence d'une chapelle voûtée est en effet insoupçonnable de l'extérieur. Elle s'élève pourtant sur deux niveaux. On y pénètre de plain-pied depuis le palier de l'étage noble. Ainsi l'évêque pouvait entendre ou célébrer la messe au sortir de son appartement. La partie haute de la chapelle et ses voûtes sont situées au second étage.

Sous la chapelle se trouvent deux salles voûtées. La première est desservie par le repos de l'escalier, surélevé de quatre marches par rapport au rez-de-chaussée. Elle servait



Fig. 18 - Montauban, palais épiscopal, coupe sur les ailes et élévation sur cour du corps central (dessin agence J.-L. Rebière).

vraisemblablement de salle des archives du palais. Elle est surélevée en raison de la présence d'anciennes caves qui ont été conservées. La seconde salle, dans le pavillon nord-est, ouvre sur la cour. Elle avait pour fonction d'abriter le carrosse de l'évêque.

L'établissement de la chapelle nécessitait de maintenir aveugle la partie inférieure de ses murs ainsi que le mur est auquel devaient être adossés l'autel et le retable. Aussi les baies correspondantes ont-elles été bâties pour respecter l'ordonnance régulière de toutes les travées de baies, bien qu'elles soient aveugles.

Le parti d'une chapelle voûtée dont le volume se déploie sur deux niveaux ne doit pas choquer. Le XVII<sup>e</sup> siècle, soucieux de régularité, n'hésitait pas, en usant d'artifices, à maintenir l'ordonnance extérieure, même lorsque les aménagements intérieurs étaient difficilement compatibles avec elle. De l'extérieur, la chapelle ne se devine pas précisément. Et de l'intérieur, l'extérieur restait invisible. De plus, l'établissement d'une tribune alignée sur le palier du second étage offrait un accès direct à celle-ci sans que cet accès ne vienne troubler l'élévation intérieure de la chapelle. Plus problématique avait dû être la dissimulation, à l'intérieur, du ressaut du pavillon sur la face nord de cette chapelle qui devait être parfaitement rectangulaire. Au niveau du voûtement, tout avait été disposé de façon régulière. L'arc formeret gauche du sanctuaire avait été dressé en avant de la façade, dans le prolongement de la travée de



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 19 - Montauban, palais épiscopal, voûte de la chapelle dans son état actuel.

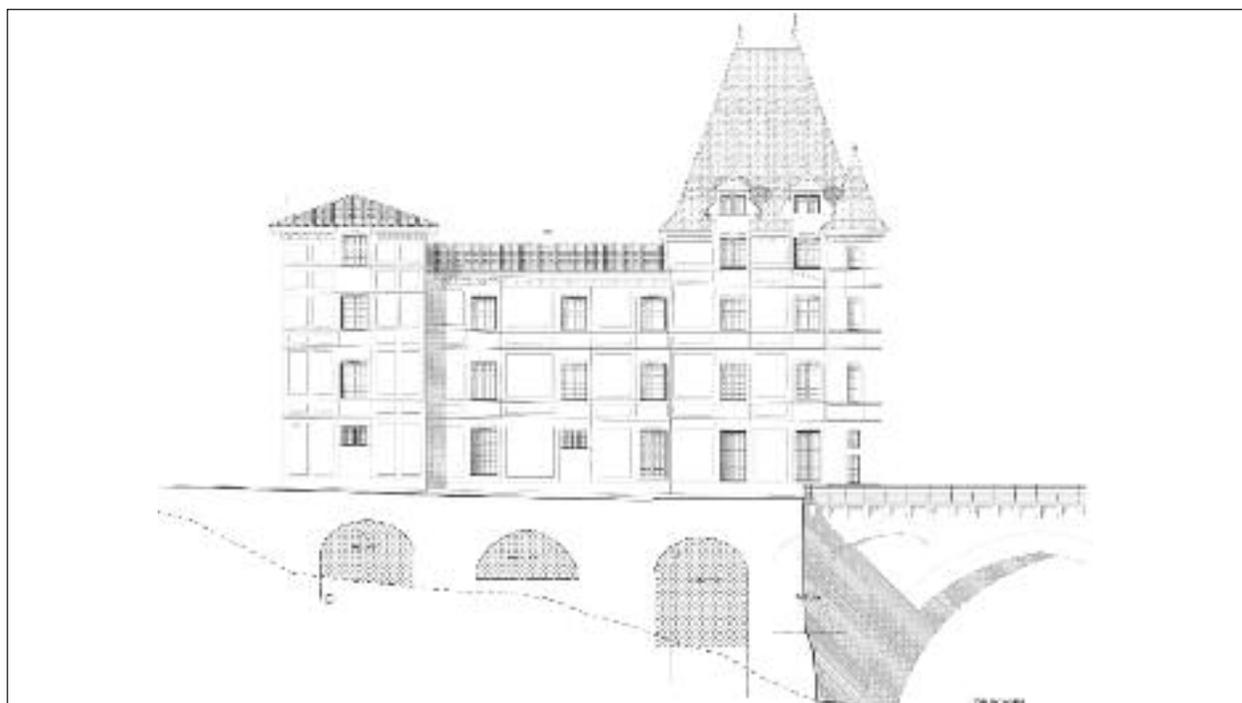


Fig. 20 - Montauban, palais épiscopal, élévation de l'aile nord avec restitution des arches du pont enterrées sous la place Bourdelle (dessin agence J.-L. Rebière).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 21 - Montauban, palais épiscopal, épi en plomb, d'origine, de la tourelle sud-ouest.

l'aile, au-dessus d'une cloison masquant ce ressaut et définissant un espace étroit à l'arrière. Ce dernier avait été doté d'un escalier hélicoïdal qui permettait d'atteindre une sorte de tribune. Chacun des deux niveaux de cet espace ouvrait primitivement sur la chapelle par des baies cintrées auxquelles répondaient peut-être des baies feintes sur les autres parois de la chapelle. Abrisait-il une sorte d'oratoire pour l'évêque lorsque celui-ci ne célébrait pas à l'autel ? Ou une sacristie ? Grâce à ces artifices, en tout cas, les disparités visuelles étaient gommées tout en mettant à profit chacun des espaces disponibles.

À l'extérieur, une croix élevée plantée sur l'épi du comble du pavillon nord-est signalait la présence de la chapelle. Toutefois par souci de symétrie, le comble du pavillon sud-est reçut également une grande croix. Les autres épis du palais étaient couronnés par de hauts vases de plomb. Nous sont parvenus intacts ceux des tourelles des grands pavillons (fig. 21).

Enfin, la clôture et le grand portail furent achevés dans leur forme actuelle (fig. 22). La porte reçut des vantaux de menuiserie, vraisemblablement à grands cadres ; et dans le fronton cintré qui la surmontait fut mise en place la plaque portant l'inscription « palais épiscopal » accompagnée de la date de 1666, plaque conservée aujourd'hui dans le lapidaire du musée (fig. 23).

Pendant près de deux siècles, le palais épiscopal fut la résidence urbaine officielle de l'évêque de Montauban, qu'il y résidât ou non. Au cours de cette période, plusieurs prélats se succédèrent à la chaire épiscopale. L'intérieur de l'édifice



Fig. 22 - Montauban, palais épiscopal, élévation est (dessin agence J.-L. Rebière).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 23 - Montauban, palais épiscopal, plaque de marbre du fronton déposée dans le lapidaire.

fut adapté à leurs goûts, à leurs moyens, à leur maison, mais également aux usages qui évoluèrent au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le désir de confort allant croissant.

#### LE PREMIER ÉTAGE DU PALAIS ÉPISCOPAL : L'APPARTEMENT DE L'ÉVÊQUE

L'appartement de l'évêque se situait au premier étage, comme l'exigeait l'usage (fig. 14). Au XVII<sup>e</sup> siècle se trouvait, entrant à main droite depuis le palier du grand escalier, une salle d'audience ou salle synodale précédant deux antichambres. La première antichambre était dite chambre peinte et la seconde n'avait pas de dénomination propre. Ces deux salles disposées en suite se partagèrent très tôt l'espace du corps de logis central. La position de la cloison délimitant les deux volumes n'est pas connue. Ces deux pièces étaient chauffées par des cheminées appuyées sur les murs des pavillons nord et sud. Une fois franchie la seconde antichambre, on pénétrait dans la chambre de l'évêque dans le pavillon sud-est. Celle-ci, bien exposée, possédait la meilleure vue. Au sud, elle regardait le parterre de l'évêché, et le jardin des Carmes. À l'ouest, la vue donnait sur le Tarn et le faubourg de Ville-Bourbon, et, par-delà, sur la plaine de la Garonne.

De cette période semblent subsister, dans la chambre de l'évêque (actuellement salon du violon), la cheminée (fig. 24) et le plafond à la française, à rinceaux peints sur ocre rouge, conservé dans les dégagements de l'alcôve (fig. 25). Ce plafond a été masqué dans la chambre par un lattis de plâtre rapporté au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Les cloisonnements que l'on peut voir aujourd'hui ont été établis tardivement. Au sol, le parquet Versailles se poursuit sous les cloisons. Celui-ci, antérieur aux aménagements visibles aujourd'hui, paraît dater du XVIII<sup>e</sup> siècle. La cheminée possède un manteau de marbre incarnat du XVII<sup>e</sup> siècle, peut-être de remploi. Il est très probable que le décor de la hotte



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 24 - Montauban, palais épiscopal, cheminée de la chambre de l'évêque.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 25 - Montauban, palais épiscopal, reste du plafond peint du XVII<sup>e</sup> siècle de la chambre de l'évêque.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 26 - Montauban, palais épiscopal, cheminée de la salle de dessins 1.

combine des éléments originaux recomposés au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

La chambre primitive possédait quatre pans coupés de manière à intégrer le seul pan coupé indispensable, celui qui dissimulait l'accès à la vis établie dans la tourelle sud-ouest. Ainsi, des portes à un seul vantail mettaient en communication la chambre avec les salles suivantes disposées dans l'aile sud. Ces deux pièces, d'égale surface, sont parquetées de parquet Versailles. Elles possèdent toutes deux un lambris bas à cadre et des cheminées à hotte saillante ornées de manteaux de marbre du Languedoc.

La salle de dessins 1 possède un plafond à la française, à poutres et solives apparentes. Peintes de rinceaux bleutés sur un fond blanc, les sablières et les poutres portent des décors de rinceaux. Le lambris bas de cette salle n'est pas homogène. Le manteau de la cheminée, à boudins, est parfaitement datable du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'entablement rapporté traité en marbre feint témoigne d'une modification récente. La hotte nous semble être de style XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 26). La toile centrale est un portrait d'Ingres âgé. L'entour et le cadre obéissent aux canons décoratifs du Grand Siècle. Le cartouche surmontant le cadre comporte une curieuse couleuvre (armes des Colbert). Toutefois, ce décor est réputé avoir été remanié au XIX<sup>e</sup> siècle par le



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 27 - Montauban, palais épiscopal, hotte de la cheminée de la salle de dessins 2.

conservateur Armand Camblon. La salle suivante possède le même type de décor, plafond à la française peint dans les mêmes tons, parquet Versailles et cheminée saillante. Celle-ci a été remaniée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ouverture du foyer ayant alors été réduite et la hotte d'origine abaissée. Le manteau actuel date du XVIII<sup>e</sup> siècle et plus précisément de l'époque Louis XVI. Le panneau libre au-dessus du manteau aurait pu recevoir une glace. La hotte primitive de gypserie est d'un beau style Louis XIV. Son décor est étonnamment complet, jusqu'aux armoiries figurées sur la nappe portant la corbeille fleurie (fig. 27). La dorure du cadre, la patine et les fleurs en couleurs semblent avoir été restaurées. Les vantaux des portes en placard datent également du XVII<sup>e</sup> siècle, bien qu'ayant été vraisemblablement restaurés. Entre le lambris d'appui et les cimaises, on n'aperçoit aucune trace de décor ancien.

À la suite de cette enfilade, avaient été aménagées des latrines abritées dans le pavillon sud-est, pourvues d'un système d'évacuation intégré dès l'origine dans l'espace résiduel formé par le ressaut du pavillon et la ligne de continuité de la façade de l'aile. Les canalisations d'évacuation avaient toutes été disposées verticalement dans la gaine formée par cet espace résiduel. Ce dispositif était pourvu en pied d'une fosse reliée à l'égout, qui a été

conservée jusqu'à nos jours et qui a été retrouvée lors des récents travaux de drainage (fig. 28). Cette fosse est située sous l'escalier extérieur, dans l'angle de la terrasse de l'ancienne orangerie, aujourd'hui détruite. Les écuries étaient adossées à ce pavillon, ce qui explique l'absence de panneaux en table sur la face est du pavillon, puisque elle était masquée. Ces panneaux n'apparaissent qu'en lignes verticales latérales (fig. 29). Les portes aujourd'hui murées mettaient en communication le palais et le bâtiment des écuries.

L'appartement des évêques du XVII<sup>e</sup> siècle possédait donc un décor luxueux combinant plafonds peints à poutres apparentes et décors muraux (textiles, tapisseries, etc.). Les cheminées portaient des hottes de gypserie. La progression en majesté était respectée, décors et sols devenant plus luxueux à mesure de l'avancée dans l'appartement. Toutefois, il reste des points obscurs dans la distribution de ce dernier. Si l'on peut admettre que le cabinet du prélat se situait, de façon logique, au-delà de la chambre et en contact avec l'antichambre du corps central, que dire de la seconde chambre et de son usage ? Était-ce la chambre d'un familier ou plutôt la chambre privée de l'évêque, la première étant réservée à l'apparat ?

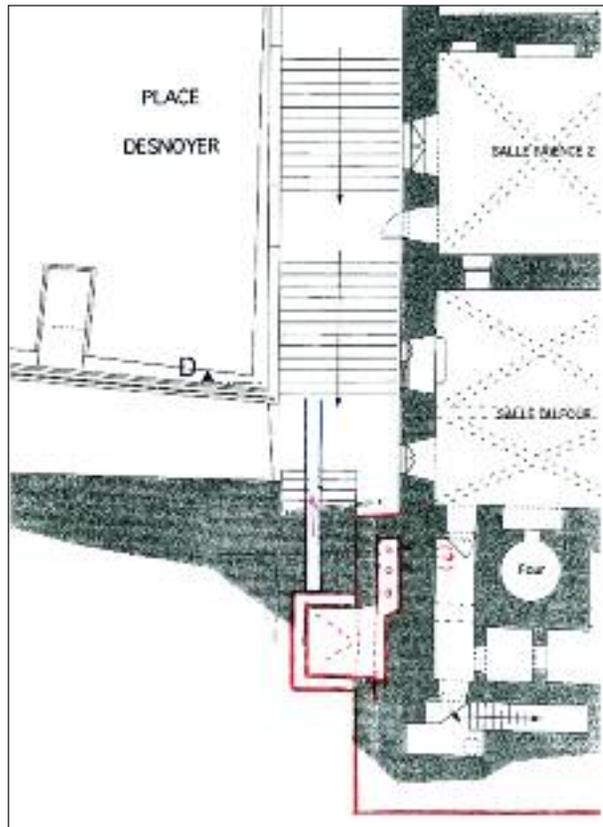


Fig. 28 - Montauban, palais épiscopal, plan de la fosse septique découverte au cours de récents travaux au droit du pavillon sud-est et de la trémie des latrines, en rouge (croquis J.-L. Rebière).



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 29 - Montauban, palais épiscopal, face sud de l'ancien palais épiscopal montrant le pavillon auquel s'adossaient les écuries : à noter, les portes murées ainsi que l'absence de tables au centre de l'élévation.

#### LE REZ-DE-CHAUSSÉE DU PALAIS ÉPISCOPAL À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le rez-de-chaussée devait concentrer les salles publiques et les bureaux de l'évêché. Au centre, dans le corps central, la grande salle sobrement meublée était à usage de salle des fêtes. Elle avait assez de lustre pour ne pas « offenser les invités ». Fort vaste et bien éclairée, elle jouissait de la vue sur le Tarn s'écoulant en contrebas. Son sol était carrelé. Elle possédait un lambris de hauteur et un plafond à la française à poutres apparentes, vraisemblablement peint. Des tapisseries ornaient les trumeaux. La grande cheminée adossée contre le pavillon sud était décorée de gypserie et d'une toile peinte. On accédait à la terrasse du balcon par la fenêtre axiale.

Au-delà de la grande antichambre, sous le pavillon sud, aurait pu se trouver une chambre. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le sol de cette pièce était carrelé, comme les salles suivantes situées dans l'aile sud. Les plafonds à la française montrent qu'on accordait une certaine importance aux pièces qui en étaient pourvues. On pouvait trouver là des chambres destinées aux hôtes de marque, ou bien les bureaux de l'évêché. Cela

explique peut-être la richesse de la porte d'entrée (côté cour) de cette suite formant appartement. La salle sur laquelle ouvrait directement cette porte de l'aile sud commandait les deux chambres disponibles, l'une à gauche, l'autre à droite.

Dans l'aile nord, la salle voûtée du rez-de-chaussée, desservie par l'escalier d'honneur, abritait les archives de l'évêque. Cette salle, assez vaste, prenait essentiellement jour sur la cour et peu du côté de la chaussée du pont, car toutes les fenêtres étaient hautes, doubles et grillagées. Le rez-de-chaussée du palais était en effet très fermé sur l'extérieur du côté des voies publiques.

La chambre carrelée disposée dans le pavillon nord-ouest, fermée côté est et donnant côté ouest sur le Tarn, avait plusieurs usages. Sans doute servait-elle de salle des gardes ainsi que d'antichambre. Elle devait posséder une cheminée, adossée au mur de l'escalier.

La remise voûtée du carrosse de l'évêque avait été disposée dans le pavillon nord-est. Le pavillon sud-est, également voûté, comportait le passage conduisant aux écuries ainsi qu'un escalier de service, mentionné dans le marché de construction. Le bâtiment de l'écurie, qui fut détruit en 1906, occupait l'espace situé entre l'hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle voisin (maison du notaire) et le pavillon sud-est du palais épiscopal.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 30 - Montauban, palais épiscopal, détail d'un plafond à la bâtarde au décor néo-Louis XIV d'une salle du deuxième étage.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 31 - Montauban, palais épiscopal, détail du plafond à la bâtarde de la salle d'Homère, plancher haut du deuxième étage de l'ancien palais.

Le front bâti des immeubles particuliers le long de la rue de l'Hôtel de Ville venait s'achever sur le pavillon sud-est du palais épiscopal. L'annexe que constituait l'écurie, indispensable au service de l'évêque et qui longeait la rue de l'Hôtel de Ville, était pratiquement contemporaine du pavillon.

#### LE SECOND ÉTAGE DU PALAIS ÉPISCOPAL À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Au second étage du palais se trouvaient les appartements des familiers de l'évêque et d'une partie de la domesticité. Une partie de ce second étage disparut dans l'aménagement des salles du musée (salles Homère et Ingres). Cependant, l'ensemble des plafonds a été conservé. Ces plafonds à poutres apparentes étaient construits à la bâtarde. Si les couvre-joints ont disparu dans les salles accessibles (fig. 30), ils subsistent sur les plafonds des salles du musée qui ont été créées sur deux niveaux en supprimant le plafond du premier étage (salle Ingres et salle Homère). Les décors peints de l'ensemble des plafonds du second étage appartiennent au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 31). Les plafonds des salles Homère et Ingres ont reçu alors un décor néo-classique tandis que les salles d'exposition créées dans les anciens appartements de l'aile sud ont reçu un décor néo-Louis XIV, pastiche des décors des salles du premier étage.

Les pavillons sud-ouest, nord-ouest et nord-est abritaient au troisième niveau des chambres de domestiques distribuées par les vis d'angles. L'étage du pavillon sud-est était accessible par l'escalier secondaire. Plusieurs de ces chambres comportaient des cheminées. À ce niveau, le logement du pavillon nord-est pouvait être lié au service de la chapelle. Il n'est pas assuré qu'on y couchât. Un usage, respecté au

XVII<sup>e</sup> siècle, interdisait de placer des chambres à coucher au-dessus des chapelles.

Les charpentes des deux grands pavillons à la française ont été conservées. Celles des pavillons disposés du côté de la ville sont beaucoup plus simples que celles côté Tarn et les charpentes des ailes latérales, à fermes et pannes, sont assez sommaires. Ce sont les charpentes des grands pavillons qui sont les plus élaborées. Elles sont à chevrons formant ferme, tandis que la charpente du corps de logis central est beaucoup plus tardive puisqu'elle date de la fin du Second Empire ou du début de la troisième République. C'est à cette époque, en effet, que la mairie, occupant depuis la Révolution le palais épiscopal, avait souhaité donner à ce corps de bâtiment l'aspect d'un hôtel de ville en y créant dans le comble des lucarnes à beffroi de cloches et horloge aujourd'hui conservées (fig. 32). Le musée Ingres ne pourra s'étendre en totalité dans l'ancien palais épiscopal qu'à partir de 1906, époque à laquelle la municipalité devint propriétaire de l'hôtel de Cieurac, dans lequel s'était installé l'évêque durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, après avoir été chassé de son palais à la Révolution. La loi de



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 32 - Montauban, palais épiscopal, fausse lucarne contenant l'horloge édiflée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur le corps de logis central.



Cl. J.-L. Rebière.

Fig. 33 - Montauban, palais épiscopal, vestiges du parement de briques feintes conservé au revers du pavillon nord-ouest.

séparation de l'Église et de l'État (1906) chassa une seconde fois l'évêque de sa demeure au profit d'une mairie heureuse de s'installer à nouveau dans des locaux vastes et entretenus, et justifiant cela par la nécessité de laisser place dans l'ancien palais épiscopal au développement du musée Ingres.

Seules les dispositions intérieures furent modifiées au XVIII<sup>e</sup> siècle. Jean-Michel Garric ayant parfaitement décrit cette période, nous nous contenterons ici de renvoyer le lecteur à son étude <sup>15</sup>.

#### QUE RESTE-T-IL AUJOURD'HUI DU PALAIS ÉPISCOPAL DANS LE MUSÉE INGRES ?

De ce survol général de l'évolution du palais, il ressort que subsistent aujourd'hui la quasi-totalité de ses murs, de ses planchers de bois et ses charpentes, sauf celle du corps de logis. En ce qui concerne les décors intérieurs, il ne reste aujourd'hui aucun espace qui ait conservé l'intégralité de ses aménagements de l'Ancien Régime. Les salles les mieux conservées sont principalement la salle du logement de gardien (qui a été entièrement cloisonnée) ainsi que l'ancien secrétariat de la conservation, dont les éléments de gypserie datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. La voûte ainsi que le trumeau de cheminée de la salle d'archives constituent les deux éléments d'origine conservés dans le logement du gardien. Une grande partie des planchers de l'étage noble a également été

préservée. En ce qui concerne les décors du premier étage, il est permis de douter de l'authenticité des hottes de cheminée et des décors peints des plafonds de l'aile sud. Toutefois, la plupart des portes du palais semblent être d'origine, de même qu'une grande partie de l'escalier secondaire à balustres de bois. Enfin, la vis de charpente du pavillon ouest est vraisemblablement authentique. La structure maçonnée de l'escalier d'honneur ainsi que celle de la chapelle remontent également à la construction d'origine. On ne peut que regretter qu'ils aient perdu leur décor dont les vestiges de décor sont donc extrêmement peu nombreux, et sans doute rafraîchis ou repris au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne les parements extérieurs du palais, ceux-ci n'ont rien conservé des enduits et badigeons encore

visibles au début du XX<sup>e</sup> siècle, à l'exception de quelques vestiges subsistant au-dessus des toitures des logis. Ainsi, au revers du pavillon nord-ouest, on observe des restes d'enduit sur polissure de chaux comportant un décor de fausses briques (fig. 33). Au revers du pavillon de la chapelle, un enduit uniforme, plus couvrant, a été ponctuellement conservé. Enfin, deux souches de cheminées subsistent à l'aplomb du pavillon sud-ouest, dont l'une pourrait être d'origine.

Enfin, les balcons convexes situés au rez-de-chaussée des pavillons regardant vers le Tarn pourraient être des créations du XVIII<sup>e</sup> siècle venant compléter la terrasse centrale du corps de logis.

### BIBLIOGRAPHIE

J.-M. Garric, « De l'hôtel seigneurial à la maison commune : le devenir du palais épiscopal de Montauban », dans *Révolution et contre-révolution dans la France du Sud-Ouest*, Actes du colloque national des 1er et 2 décembre 1989 à Montauban, Montauban, 1990, p. 7-19.

J.-M. Garric, « L'œuvre montalbanaise de Bernard Campmartin, à la redécouverte du palais épiscopal et de la Cour des Aides », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1989, p. 129-180.

J.-M. Garric, « Du château neuf au palais épiscopal, histoire d'une ruine 1144-1664 », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1991, p. 99-119.

J.-M. Garric, « Le palais épiscopal de Montauban et le jardin de l'évêque au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1993, p. 163-183.

J.-M. Garric, « La construction du palais épiscopal de Montauban (1664-1690) », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1994, p. 165-184.

M. Marie-Lafon, « Montauban, Saint-Antonin, Caussade, La Française », dans *Histoire des villes de France*, t. 2, Paris, 1853, p. 515 et suiv.

O. Ranum, « Richelieu, premier homme d'État, et les instances de la raison », dans *Richelieu, l'Art et le Pouvoir*, Montreal, 2002, p. 58-63.

J.-J. Rebière, *Étude préalable relative à l'état sanitaire et définition des contraintes patrimoniales. Définition et estimation des travaux à prévoir sur les parties classées Monument historique*, septembre 2005.

\* Architecte en chef des Monuments historiques.

1. Extrait du Testament politique de Richelieu, publié en son nom en 1688, dans O. Ranum, « Richelieu, premier homme d'État, et les instances de la raison », dans *Richelieu, l'Art et le Pouvoir*, Montreal, 2002, p. 59.

2. Extrait de A. Devals, *Histoire de Montauban*, t. 1, Montauban, 1855, p. 437. J.-L. Rebière, *Étude préalable à la restauration des couvertures et assainissement de l'église Saint-Jacques de Montauban*, Muret, mars 2001.

3. Extrait de G. Costa, « La restauration de l'église Saint-Jacques à Montauban après les guerres de religion (1630) », dans *Extrait des Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès d'Études de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes du Languedoc-Pyrénées-Gascogne et du XXIV<sup>e</sup> Congrès d'Études de la Fédération Historique du Sud-Ouest*, juin 1972, p. 145-155.

4. M. Marie-Lafon, « Montauban, Saint-Antonin, Caussade, La Française », dans *Histoire des villes de France*, t. 2, Paris, 1853, p. 529.

5. Richelieu établit une parité entre les catholiques et les protestants au sein de l'organisation municipale. M. Marie-Lafon, *ibid.*, p. 529.

6. *Ibid.*, p. 529.

7. *Ibid.*, p. 530.

8. La cathédrale Saint-Jacques était alors tout juste restaurée puisqu'on venait, un an auparavant, d'y poser des verrières neuves.

9. Bernard Campmartin était architecte du roi en Languedoc. Il avait été appelé à Montauban en 1656 pour intervenir et terminer les travaux de construction de la place Nationale de Montauban avec la surélévation des immeubles par un galetas, à la demande des propriétaires, à la suite du second incendie de la place.

10. Molières, trésorier de France, envoyé par l'intendant Foucault en tournée chez les artisans afin d'évaluer la reprise, s'exprimait ainsi dans son rapport d'enquête réalisée le 10 avril 1679 (Arch. dép. Tarn-et-Garonne, 5E 442, pièce 98).

11. En effet, les archives nous ont rapporté que le maître d'ouvrage avait spécifié que les tuiles de ce château devaient être vernies en noir pour imiter l'ardoise.

12. Voir, dans ce volume, l'article de J.-L. Rebière, « Larrazet, château ».

13. *Ibid.*

14. Le 28 avril 1668, « le menuisier Jean Coudié de Montricoux, ... promit de faire les placards des fenêtres » (J.-M. Garric, « La construction du palais épiscopal de Montauban (1664-1690) », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1994, p. 165-184).

15. J.-M. Garric, « Le palais épiscopal de Montauban et le jardin de l'évêque au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, 1993, p. 163-183.